

Examen : Baccalauréat 2024 – Terminale générale

Discipline : épreuve terminale de Grand Oral

Objet : descriptif des sujets retenus

Elève :

PRÉSENTATION DE L'ÉPREUVE

L'épreuve, d'une durée totale de 20 minutes, se déroule en deux temps :

Premier temps : présentation d'une question (10 minutes)

Au début de l'épreuve, le candidat présente au jury deux questions.

Ces questions s'appuient sur l'enseignement de spécialité pour lequel le programme prévoit la réalisation d'une étude approfondie. Les candidats scolarisés peuvent avoir préparé cette étude individuellement ou avec d'autres élèves. Cette étude approfondie correspond, dans certaines séries, au projet réalisé pendant l'année.

Les questions sont transmises au jury par le candidat sur une feuille, signée par le professeur de la spécialité concernée et portant le cachet de l'établissement d'origine du candidat.

Le jury choisit une des deux questions. Le candidat dispose de 20 minutes de préparation pour mettre en ordre ses idées et réaliser, s'il le souhaite, un support. Ce support ne fait pas l'objet d'une évaluation. Pour son exposé, le candidat dispose du support qu'il a préparé.

Le candidat explique pourquoi il a choisi de préparer cette question pendant sa formation, puis il la développe et y répond. Le jury évalue les capacités argumentatives et les qualités oratoires du candidat.

Deuxième temps : échange avec le candidat (10 minutes)

Le jury interroge ensuite le candidat pour l'amener à préciser et à approfondir sa pensée. Cette interrogation peut porter sur toute partie du programme du cycle terminal des enseignements de spécialité de la série dans laquelle le candidat est inscrit, en lien avec le premier temps de l'épreuve qui lui-même s'adosse à ces enseignements. Ce temps d'échange permet d'évaluer la solidité des connaissances du candidat et ses capacités argumentatives.

Le candidat effectue sa présentation du premier temps debout, sauf aménagements pour les candidats à besoins spécifiques. Pour le second temps de l'épreuve, le candidat est assis ou debout selon son choix. S'il le souhaite, le candidat dispose d'un tableau.

AMÉNAGEMENTS

L'élève bénéficie d'aménagements pour l'épreuve du Grand Oral :

✓ Oui

L'élève devra alors être en possession, lors de l'épreuve, de la notification des mesures d'aménagements.

✓ Non

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

Les deux enseignements de spécialité suivis par l'élève en classe de Terminale sont :

✓ Arts, Cirque

✓ Arts, Arts Plastiques

✓ Arts, Cinéma-Audiovisuel

✓ Arts, Danse

✓ Arts, Histoire de l'Art

✓ Arts, Musique

✓ Arts, Théâtre

✓ Biologie-Ecologie

✓ Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques

✓ Littérature et Langues et Cultures de l'Antiquité

✓ Langues, Littératures et Cultures Etrangères et Régionales
autre qu'Anglais Monde Contemporain
(l'élève précisera la langue)

✓ Anglais Monde Contemporain

✓ Mathématiques

✓ Numérique et Sciences Informatiques

✓ Physique-Chimie

✓ Sciences Economiques et Sociales

✓ Sciences de l'Ingénieur

✓ Sciences de la Vie et de la Terre

THÉMATIQUES ÉTUDIÉES ET QUESTIONS RETENUES

L'élève cochera ici les thématiques étudiées et précisera les problématiques retenues qu'il proposera au choix de l'examineur le jour de l'épreuve.
Pour rappel, il devra choisir et présenter deux questions (même thématique ou non).

A. Question :

Spécialité(s) engagée(s) :

✓

✓

B. Question :

Spécialité(s) engagée(s) :

✓

✓